LA JOURNÉE SPORTIVE

CYCLISME

LA COURSE DE L'ETOILE SPORTIVE D'ENNEQUIN, A LOOS

En sa dernière réunion, la commission de l'Etoile sportive d'Ennequin a décidé de faire disputer 355 francs de primes en plus des 1.600 fr de prix établis. Elles seront partagées comme suit : Primes à tout coureur sur le parcours : 10 fr. au 1er au passage à niveau de Lens, 20 fr au 1er à la côte de Tilloy, 20 fr. au 1er au contrôle d'Arras, 20 fr. au 1er à l'Octroi de Douai, 10 fr. au 1er à la côte de Raches.

Primes aux coureurs habitant Loos : au 1er 50 fr., 2e 30 fr., 3e 20 fr., 4e 15 fr., 5e 10 fr.

Primes aux coureurs de l'Etoile Sportive d'Ennequin : Au 1er 25 fr., 2e 20 fr., 3e 1 trein, don de M. Champion, 4e 10 fr., 5e 5 fr., 6e une prime.

Primes aux coureurs de 4e catégorie : Au 1er 30 fr., 2e 20 fr., 3e 20 fr., 4e 15 fr., 5e 15 fr.

Ces primes seront jugées à l'arrivée.

AU C.C. CANTELEU-LOMME

Une belle épreuve pour le 15 Mai prochain

C'est le 15 Mai prochain que le Cyclo Club de Canteleu-Lomme fera disputer le Grand Prix Porcq, épreuve ouverte aux coureurs toutes classes, 4e catégorie et débutants. Elle se disputera sur un parcours de 30 kilm. passant par Lomme, Wez Macquart, Ennetières Englos, Sequedin, Lomme à couvrir 4 fois. Le départ et l'arrivée auront lieu devant le siège du club, 105, rue du Marais, à Lomme. La liste des prix est des plus importantes. Le premier se verra attribuer une somme de 100 fr. ; le second, un superbe cadre de course ; le troisième, 90 fr ; le quatrième, 75 fr., puis 60, 50 francs, etc... En outre, deux superbes objets d'art seront mis en compétition entre les clubs engagés.

Le premier objet dit prix d'équipe Claude Delebaille sera la propriété du club dont les 3 coureurs seront les mieux classés à l'arrivée. Chaque club devra obligatoirement engager 3 coureurs. Droit d'engagement par équipe (5 francs).

Le second prix dit d'équipe des Constructeurs : Henri Doorie, sera la propriété du constructeur dont les 3 coureurs montant la même marque de cycle et du même club seront les mieux classés à l'arrivée. Ces deux prix seront remis au Comité de l'U.V.F., 15 jours avant l'épreuve.

Les engagements sont reçus par M. Denève, 105, rue du Marais, à Lomme (siège du C.C.C.L.).

AU VÉLO CLUB DE WAZEMMES

Le Vélo Club de Wazemmes convoque tous ses membres à l'assemblée générale du mois le samedi 7 courant, à 8 h. 30 du soir, au siège, chez M. Pierre Thuytschaever, 137, rue Jules Guesde, à Lille. Plusieurs questions intéressantes y seront discutées et les coureurs du club y toucheront leurs primes du mois.

Le présent avis tient lieu de convocation.

UNION FÉMININE DE FRANCE

Dans sa dernière assemblée l'Union Féminine de France a décidé d'infliger une suspension de trois mois à la coureuse Pieters Maria, pour mauvaise conduite dans une course pour laquelle elle n'était pas engagée, et un avertissement à Adyns Simone, de Reckens. — DEVRIEZE Maurice.

FOOTBALL-ASSOCIATION

LE CHAMPIONNAT DE FRANCE UNIVERSITAIRE

Hier après-midi, s'est disputé au Stade Jean Bouin, à la Porte Molitor, la finale du Championnat de France Universitaire, qui mettait en présence l'Université de Paris et celle de Montpellier.

Paris a battu Montpellier par 5 buts à 2.

LE GRAND MATCH INTERNATIONAL DE DIMANCHE A ROUBAIX

L'annonce du grand match entre le Comté De Kent et la Ligue du Nord a suscité un vif intérêt dans les milieux sportifs de notre région et s'il faut en juger par le nombre des tickets déjà vendus, nous verrons la foule des grands jours : Paris-Nord, Nord-Uruguay.

Les Anglais nous annoncent une équipe de tout premier ordre. Seulement quatre joueurs qui nous ont rencontré en avril à Chatham ont été retenus par les Sélectionneurs du Comté de Kent. Deux des avants ont déjà joué dans l'équipe de l'armée britannique contre l'Armée Française, lorsque cette dernière fut battue à Londres dernièrement.

Il n'y a pas moins de quatre joueurs du Naval Dépôt, un club formé des marins à Chatham, et qui, le jour où nous avons rencontré le Comté De Kent en Angleterre, a gagné la Coupe du Comté, malgré qu'il avait prêté pour l'équipe représentative un de ses meilleurs arrières.

Kent et la Ligue du Nord a [illegible]

Que fera le Nord contre de tels adversaires ? Il sera privé des services de Wallet et Taisne, mais très probablement les sélectionneurs feront appel à deux étrangers, Hewitt, du Racing Club de Roubaix et Van Au de l'Olympique Lillois pour équilibrer les chances.

C'est donc à un match de tout premier ordre auquel le public est invité dimanche.

En lever de rideau, le match entre les juniors de la Ligue du Nord et celle de Normandie ne peut qu'augmenter l'intérêt de cette importante manifestation sportive.

Les organisateurs conseillent à ceux qui désirent assister à cette belle après-midi sportive de retenir leurs places à l'avance : à Lille, chez Joinville, rue de Paris ; à Roubaix, Café Belle Vue, rue Neuve ; à Tourcoing, au Grand Café.

Prix des places : Tribunes réservées : 10 fr. Chaises numérotées 10 fr. ; Premières 7 fr. ; Populaires, 3 francs.

— La Municipalité Lilloise recevra lundi prochain à 5 h., au Fumoir du Grand-Théâtre, l'équipe de Football-Association du Comté de Kent qui se rencontrera le 8 avec l'Equipe du Nord.

A L'AMICAL CLUB DE FLERS-BOURG

L'équipe 1A rencontrera en un match comptant pour la poule d'accession en 3e division, l'équipe correspondante de l'Amicale Club de Croix sur le terrain de l'Olympique Lillois au Canon d'Argent. Délégués : Decalonne et Martin. Pour se rendre au terrain, prendre le tramway X, rue Esquermoise, et descendre au Canon d'Or.

A LA LOMMOISE SPORTIVE

Poule d'accession de division. — Lommoise Sportive 1A contre U.S. Lesquin 1A, à 15 h., à Flers-Breucq. Rendez-vous des joueurs au Café Albert, à 13 h. 30.

L.S. 2 contre U.S.O. Hellemmes 2, à 10 heures, terrain de l'U.S.C.H. Rendez-vous des joueurs au Café Albert à 8 heures.

AU FOOTBALL CLUB DE MARQUETTE

Equipe 1A, à 15 h. 30, au Stade Madeleinois. Délégué : Carré.

Equipe 1C, à 10 h. à Marquette, contre A.O. de Flers-Bourg. Délégué : Lefebvre.

Equipe 2, à 15 h., à Marquette, contre l'Olympique Marcquois. Délégué : Tienfry.

Equipe 1A, à 10 h., au Stade de La Madeleine contre JA du Stade local. Délégué : Van Damme.

Equipe JB, à 8 h. 30, à Marquette, contre les Juniors B de l'Olympique Marcquois.

Equipe Minimes, à 13 h. 30 au Stade de La Madeleine, contre les Minimes du Stade local.

A L'AMICAL CLUB DE LA COIFFURE LILLOISE

Amical Club de la Coiffure Lilloise 1A contre Etoile Club Lillois 1A, à 14 h. 30, rue du Chevalier Français (Coupe Olibel). Sont convoqués à 13 heures au vestiaire : Plaisant, Fremaux, Lojois, Tamriest, Caravielle, Choquet frères, Moulin, Houssiaux, Donné, Aymard, Boucly, Labbe, Bernière.

Réunion générale vendredi 6 mai, à 20 h. 30 au siège, 60, rue de Béthune. Ordre du jour : Déplacement du dimanche 15 mai et fêtes.

Présence indispensable.

A L'UNION SPORTIVE MONTAGNARDE de CASSEL

Dimanche, match final pour la Coupe Tack, qui appartient toujours aux Polonais. C'est l'Union Sportive Hazebrouckoise qui viendra donner la réplique à l'équipe de Cassel.

La partie sera dirigée par un arbitre officiel et commencera à 3 heures précises. Tout le monde voudra assister au dernier match pour la Coupe, qui promet d'être intéressant.

A L'UNION SPORTIVE DE CHÉRENG-ANSTAING

L'Union Sportive Chéreng-Anstaing tiendra son assemblée générale mensuelle le samedi 7 mai courant en son siège, Café Florent, à 20 h. 30 précises. Tous les sociétaires y sont cordialement invités, étant donné la très grande importance de l'ordre du jour. Présence indispensable.

MARCHE

LE CIRCUIT DU NORD A LA MARCHE organisé par la Fédération française de marche

Départ. — Samedi 7 Mai 1927, à 10 h. du matin, à Lille (Nord).

Itinéraire : Lille 0 km ; Armentières 16 km ; Estaires 30 km ; Béthune 46 km ; Lens 64 km ; Hénin-Liétard 73 km ; Douai 86 km ; Auiche 98 km ; Verrerie d'en Haut 100 km ; Bouchain 106 km ; Douchy 112 km ; Valenciennes 122 km ; Anzin 125 km ; St-Amand 136 km ; Planard 146 km ; Cysoing 156 km ; Sainghin 163 km ; Forest 170 km ; Lannoy 171 km ; Roubaix 178 km ; Tourcoing 185 km ; Blanc-Four 195 km ; La Madeleine 196 km ; Lille 200 km.

Délai. — 37 heures sont accordées aux concurrents ; le contrôle d'arrivée sera fermé le Dimanche 8 mai, à 23 heures (moyenne à l'heure, 5 km 400). Diplôme de la F.F.M.

Prix-Sélection. — Les 10 premiers recevront un prix et seront qualifiés pour Paris-Strasbourg avec voyage en 3e classe pour se rendre à Paris. Les 25 premiers arrivants (dans les délais) recevront une indemnité de route de 200 fr. (deux cents francs).

A L'UNION SPORTIVE MOULINOISE

Le Comité de l'Union sportive Moulinoise a l'honneur de rappeler aux amateurs de marche et course à pied que les entraînements ont lieu les mardi et vendredi de chaque semaine. Se faire inscrire au siège, 13, rue Courmont.

Prochainement, l'Union sportive Moulinoise mettra sur pied une épreuve de marche de 40 km en circuit dans le faubourg de Moulins-Lille.

Elle engage cette année trois marcheurs dans le circuit du Nord (200 km), Vandentorren, Vendael et Dupont.

Les marcheurs Fievet et Calot sont priés de passer au siège. — Le secrétaire, J. FAUCONNIER.

LE TEMPS D'AUJOURD'HUI

Un peu moins chaud ; assez beau ; nuageux avec belles éclaircies. Vent de Nord à Nord-Est, 3 à 5 mètres. Température minimum 6°.

JEU DE PAUME

POUR NOS DÉBUTANTS, LES SCOLAIRES ET LES JUNIORS B

Quand il s'agit d'organiser quelque chose de beau nous trouvons toujours en avant la Société de la Balle d'Or de Valenciennes, qui sous l'énergique impulsion de ses Président et Secrétaire, progresse de plus en plus dans la voie du Jeu de Paume, Sport ballant par excellence.

C'est ainsi que nous pouvons signaler avec beaucoup de plaisir, la création d'épreuves pour les débutants (Scolaires et Juniors B). Depuis quelque temps, cette question était à l'étude et la mise au point d'une nouvelle compétition est maintenant chose faite. Nous sommes très heureux de résultat obtenu et persuadés que l'initiative de la Balle d'Or trouvera l'approbation de tous les vrais amateurs de la Balle à main nue.

Nous nous trouvons donc en présence d'un tournoi entre 8 équipes de Scolaires et Juniors B, ayant au maximum 15 ans dans l'année, dont l'enjeu sera une superbe coupe offerte à la partie gagnante, par le dévoué Président, M. Colsoe, ainsi que des prix en nature qui varieront d'une valeur de 75 à 25 francs. En outre, plusieurs médailles viendront récompenser les meilleurs joueurs.

Nous invitons les parties fédérées dans ces catégories à donner leur adhésion à ce concours qui se disputera sur deux dimanches : le 26 Mai pour les éliminatoires et le 3 juillet pour la finale.

Nous avons la conviction que ce concours remportera un franc succès, et c'est très nombreux que les amateurs du Jeu de Paume viendront applaudir aux belles prouesses de nos jeunes débutants.

Pour tous renseignements, écrire à M. Décamp, secrétaire, 22, rue Gambetta, à Valenciennes.

LA PAUME LILLOISE, a, elle aussi, dans son programme de cette année, réservé une large place aux Juniors et aux Scolaires.

Les Jeunes, les Scolaires ne sont-ils pas en effet les éléments précieux de l'avenir ; ne sont-ils pas pour nous les futurs propagandistes du sport qui nous est cher ?

Et c'est justement pourquoi des Sociétés comme celles qui nous occupe aujourd'hui, seront toujours assurées de trouver auprès de leur fidèle public un accueil chaleureux et des encouragements répétés.

Le Ballodrome de la Paume Lilloise, devenu le rendez-vous des amateurs du jeu de balle à main nue de la Capitale des Flandres, verra aux prises dimanche prochain, à 10 heures du matin, deux équipes de Scolaires.

Quoique ayant à revenir sur cette journée, nous tenons dès maintenant à faire un pressant appel aux amateurs de sport ballant, en leur demandant de venir nombreux à cette rencontre.

Leur présence autour du Ballodrome sera en sûr garant pour nos jeunes, elle ne pourra que les inviter à faire mieux et à développer davantage l'esprit sportif en éveil chez eux.

Les luttes fournies par nos jeunes éléments ces derniers temps, notamment à Valenciennes, Saint-Amand, Onnaing, Blanc-Misseron, etc., ont retenu l'attention des dirigeants et amenés ces derniers à redoubler d'efforts à leur égard.

Leur beau jeu, leur belle tenue sur le terrain, ont su trouver un accueil sympathique auprès de nombreux amateurs, qui, actuellement assistent à leurs rencontres avec un plaisir toujours nouveau.

Ne manquons donc pas l'occasion qui nous est offerte d'assister aux ébats de nos jeunes, et aidons les à aimer toujours davantage le jeu si prisé de nos Anciens. — Louis D'HENRY.

BOXE

DÉFIS

Max Ploum, Professeur du Boxing Club Hellemmois, lance un défi au nom de son poulain Hilmoine, jeune, 49 k., à tous boxeurs 2e et 1re séries et en particulier à Pannekouque, de Roubaix, Cornu et Gydé jeune. Pour conditions, écrire Max Ploum, Professeur Salle de l'Alliance, 216, rue Sadi Carnot, Hellemmes-Lille.

Avis aux managers. — Pour son prochain gala de boxe amateurs organisé à Hellemmes par le professeur Max Ploum, les managers et organisateurs sont informés qu'ils peuvent envoyer la liste complète de leurs hommes, poids et conditions.

TOURISME

AU NORD-TOURISTE

Dimanche 8 Mai, excursion cycliste à Valenciennes, 110 kilomètres. Aller par Hem, Forest, Cysoing, St-Amand. Départ de la Grand'Place de Roubaix à 6 heures du matin. Pour Tourcoing, départ à 5 h. 45 de la Place Sébastopol. Déjeuner à Valenciennes. Tombola. Pour le retour départ de Valenciennes à 14 h. 30. Capitaines de route : MM. Kersikens, Delannoy.

TIR

LE CONCOURS FÉDÉRAL A AUBERCHICOURT

L'Association Fédérale des sociétés de tir du Nord et du Pas-de-Calais a choisi, cette année Auberchicourt pour le 29e concours fédéral de tir.

L'organisation en a été confiée à la société locale de tir « La Vaillante ».

Sous l'active impulsion de M. Paul Doudan, président de « La Vaillante », de M. Léon Coquériaux directeur du concours et de la Commission administrative composée de dévoués membres de leur société, ce concours prend des proportions très importantes.

Le concours fédéral de tir comporte 10.000 fr de prix à 50 mètres et à 12 mètres et comprend 5 catégories de tireurs : vétérans, adultes, juniors, pupilles et dames.

Des prix spéciaux sont ajoutés au concours : prix Vincent Cousin, prix René George, prix Paul Potean ainsi qu'un match entre délégations.

Un concours public à la carabine à 12 mètres aura lieu en même temps et pour lequel il est réservé 2500 fr de prix en espèces.

Les séances de tir auront lieu les 8, 15, 22, 26, 29 mai ; 5, 6 et 12 juin, de 9 h. 30 à 12 h. 30 et de 14 à 18 heures.

En plus de ces séances, les jeudis 12, 19 mai, 2 et 9 juin seront réservés aux pupilles.

L'importance des prix sera dépassée en raison des dons nombreux qui parviennent au Comité. Nous citerons notamment ceux du Président de la République, des Sénateurs du Nord et du Pas-de-Calais, des personnalités de l'Association Fédérale de tir, des sociétés de tir Affiliées, de industriels et commerciales, de grands journaux quotidiens et de généreux donateurs désireux, eux aussi, d'encourager ce beau sport du tir qui prend des proportions de jour en jour plus grandes. Les adhésions arrivent très nombreuses et on peut augurer un magnifique succès.

Le Comité d'organisation a eu l'heureuse idée de faire donner, pendant la durée du concours, chaque dimanche, dans l'après-midi, un concert sur la Grand' Place par les meilleures sociétés musicales de la région. Il est déjà assuré du concours de l'Harmonie Municipale de Douai, l'Harmonie Municipale d'Aniche, Fanfare des Mineurs d'Abscon, Harmonie des Mineurs d'Auberchicourt, Orphéon et Symphonie des Mines d'Aniche, Harmonie de Sessevalle, Harmonie des Usines de La Renaissance-Somain.

La distribution des prix avec banquet, aura lieu le dimanche 26 juin.

HIPPISME

COURSES AU BOIS DE BOULOGNE

1re COURSE. — 1. Pujaue, Sharpe, g. 51 50 ; p 20.00. — 2. Mussolinia, Sembiat, p 17.00. — 3. Flotte Brethès, p. 71.00.

2e COURSE. — 1. Sachet, Hervé, g. 81.50 ; p. 23.50. — 2. Tradelinae, Mac Gée, p. 11.50 ; p 11.00. — 3. Le Polisson, Tortorolo, p. 13.00.

3e COURSE. — 1. Rialto, Lister, g. 18.00 ; p. 15.00. — 2. War Mist, Esling, p. 20.00.

4e COURSE. — 1. Anahid, Garner, g. 63.50 ; p. 16.00. — 2. Farnèse, Boutemps, p. 11.00. — 3. Fairy Legend, Keogh, p. 12.50.

5e COURSE. — 1. Fiterari, Hervé, g. 169.00 ; p. 32.00. — 2. Rhésus, Esling, p. 18.00.

6e COURSE. — 1. Gargilesse, Gardner, g. 79.00 ; p. 25.50. — 2. Kiki IV, Harris, p. 32.00. — 3. Argentanaise, Rabbe, p. 23.50.

GROS LOTS

FONCIERES 1879 (Tirage du 5 Mai 1927)

Le numéro 1448.964 est remboursé par 100.000 fr.

Le numéro 1.120.535 est remboursé par 100.000 fr.

Le numéro 1620.444 est remboursé par 25.000 fr.

Les deux numéros suivants sont remboursés chacun par 10.000 fr. : 181 409 — 716.640

Les 5 numéros suivants sont remboursés chacun par 5.000 fr. : 372.118 — 452.950 — 570.926 — 918.304 — 1.515.000.

90 numéros sont remboursés chacun par 1.000 fr.

FONCIERES 1885. (Tirage du 5 Mai 1927)

Le numéro 938.330 est remboursé par 100.000 fr.

Le numéro 139.295 est remboursé par 25.000 fr.

Les 6 numéros suivants sont remboursés chacun par 5.000 fr. : 1.990 — 55.835 — 59.647 — 226.391 — 619.190 — 756.830.

45 numéros sont remboursés chacun par 1.000 fr.

2.000 numéros sont remboursés au pair.

FONCIERES 1903. (Tirage du 5 Mai 1927)

Le numéro 8.675 est remboursé par 50.000 fr.

Le numéro 987.577 est remboursé par 10.000 fr.

10 numéros sont remboursés chacun par 1.000 fr.

60 numéros sont remboursés chacun à 500 fr.

FONCIERES 1913 3 1/2 %. (Tirage du 5 Mai 1927)

Le numéro 712 est remboursé par 100.000 francs.

Le numéro 811.309 est remboursé par 25.000 fr.

Les 2 numéros suivants sont remboursés chacun par 5.000 fr. : 282.946 — 586.642.

50 numéros sont remboursés chacun par 1.000 fr.

VILLE DE PARIS 1875

Le numéro 157.772 est remboursé par 100.000 fr.

Le numéro 170.216 par 50.000 francs.

Les trois numéros suivants sont remboursés chacun par 10.000 francs : 28 796 — 10.508 — 434.178.

Les 4 numéros suivants sont remboursés chacun par 5.000 fr. : 160 506 — 281 611 — 206.790 — 412.788

VILLE DE PARIS 1912

Le numéro 405.317 est remboursé par 50.000 fr.

Le numéro 558.420 par 10.000 fr.

Les 5 numéros suivants sont remboursés chacun par 1.000 fr. : 3.150 — 58.190 — 189.194 — 287.448 — 444.500.

ROUBAIX

Bureau : 49, rue de la Gare — Téléph. 9-51

Dépôt de vente : 73, Grande-Rue

LES FUNÉRAILLES DE Mme DE BRABANDER

Les funérailles de Mme Florine Cacan, épouse de M. Charles De Brabander, adjoint au maire de la ville de Roubaix, ont eu lieu, hier, à 16 heures, au milieu d'une grande affluence.

Le char funèbre disparaissait sous les fleurs, envoyées par la famille, les délégations ouvrières le Parti Socialiste, les Travailleurs municipaux, etc.

Le deuil était conduit par M. Ch. De Brabander, entouré de ses fils et des membres de sa famille.

L'Administration municipale était représentée par M. J.-B. Lebas, député-maire de la Ville ; MM. Wattrelos, Dr Dupré, Thérin, Kléber Sory, Verbeurgh, adjoints. Le Conseil municipal en entier ; M. Frey, secrétaire général de la Mairie. Remarqué dans le nombreux cortège : MM. Chavin, chef du cabinet du Préfet du Nord, représentant M. le Préfet ; Desmettre, commissaire central de Police ; Prot, inspecteur de l'Enseignement primaire ; Robert, inspecteur départemental du Travail ; Bousquet Francis, directeur du Conservatoire de Musique, capitaine Duval, commandant la gendarmerie de Roubaix-Tourcoing ; Craye, capitaine commandant la Cie des sapeurs-pompiers ; Cordonnier, Chevallier, Dericke, délégués cantonaux, des délégations copieuses des Associations Ouvrières, du Parti Socialiste, des Jeunesses Socialistes, des employés municipaux, de la police ; des facteurs ; des Tramways ; de l'Octroi ; la Coopérative ; les marchands de journaux ; MM. Le Masson, rédacteur en chef du « Réveil du Nord » et de l'« Egalité de Roubaix-Tourcoing », Fleury, administrateur du « Réveil du Nord » et de l'« Egalité de Roubaix-Tourcoing ; Planque, secrétaire général de la Mairie de Lille ; les membres de la commission administrative de la Fédération Socialiste du Nord, des délégations de la Libre-Pensée ; des Amicales laïques ; du Corps Enseignant et de très nombreux amis personnels, etc., etc.

Il n'a pas été prononcé de discours.

Nous renouvelons à M. Charles De Brabander et à sa famille, l'expression de nos condoléances les plus sincères.

M. VERDONCQ, OFFICIER D'ACADÉMIE

La toute récente promotion violette récompense un zélé serviteur de la démocratie : M. Verdoncq.

M. Verdoncq Joseph-Henri, né à Roubaix, le 27 juin 1888, fit ses études musicales au Conservatoire de Roubaix, classe Paul Bournier et Paul Bernard. Il obtint plusieurs prix. Après avoir fait partie pendant 7 ans, de la Fanfare Delestre, il entra à la Concordia Harmonie, en 1911, comme trombone solo, place qu'il occupe encore actuellement. Est sous-chef depuis 1920, M. Verdoncq forma de nombreux élèves.

Pendant la guerre fut blessé à Hébuterne. Mobilisé à Saint-Etienne (Loire) il se dévoua au Comité de secours aux originaires des pays envahis. Il fonda et dirigea l'Harmonie des Réfugiés. Après l'armistice il fut appelé à diriger la chorale fraternelle Delezenne qui tient une excellente place parmi les sociétés de la Ville.

Il fonda le Cercle Symphonique Delezenne, qui brille d'un éclat particulier. La distinction dont il vient d'être l'objet récompense un dévouement aux œuvres post-scolaires et à l'art musical. Ses nombreux élèves et amis se réjouiront.

M. Verdoncq est déjà titulaire de la médaille de la Ligue de l'Enseignement.

UN IVROGNE RECALCITRANT

Vers minuit quinze, Mme Belcaen, cabaretière, rue des Longues-Haies, 82, dut faire appel à la police pour mettre à la raison, un nommé Jean D..., 27 ans, manœuvre, rue Sainte-Elisabeth.

Celui-ci, qui avait copieusement bu, en raison sans doute des premières manifestations de la chaleur, causait du scandale. Il a été appréhendé logé à la chambre de sûreté, et libéré, nanti d'un procès-verbal.

Une Heureuse Initiative

Nous avons le plaisir d'informer nos lecteurs de l'ouverture à Lille, 221, boulevard Victor-Hugo (trams P, L, D) d'une succursale des Ecoles de Culture Physique de Paris, fondées en 1885 par le professeur Desbonnet.

Spécialités : Traitement des déviations vertébrales, neurasthénie, maladies respiratoires, rhumatismes, maladies d'estomac, obésité, gymnastique médicale, rééducation, développement général des muscles du corps.

Cours spéciaux pour dames et enfants ; hydrothérapie, frictions, massages, soins de beauté, bains d'air chaud, bains de vapeur.

Notices et renseignements sur demande.

27097

LES MAUVAISES RENCONTRES

A 17 h. 15, une collision s'est produite, rue de Lannoy, à hauteur de la rue Jules Guesde, entre l'auto 8.021-D-9, pilotée par M. Demeer Georges, demeurant rue d'Epinal, n. 6, et la voiture hippomobile que conduisait M. Dubus Arthur, rue des Fleurs, à Wattrelos.

Il n'y a pas eu d'accident de personne, mais des dégâts matériels assez importants.

BUREAU DE BIENFAISANCE

La Commission Administrative du Bureau de Bienfaisance procédera le dimanche 15 mai 1927, à 11 heures précises du matin, à l'Hôtel de Ville, salle Pierre de Roubaix, à la distribution annuelle de primes en nature et en argent : 1. Aux ménages ouvriers les mieux tenus (Fondations Alfred Motte Grimonprez), Théodore Lallemand, Julien Gadenne.

2. Aux familles nombreuses ou nécessiteuses : dons du Comité des Fêtes de la Fosse-aux-Chênes et du Cul de Four, du Comité des Fêtes Franco-Belges et des Quartiers, en 1923 et du Bureau de Bienfaisance.

UNION DES SOCIETES DE SECOURS MUTUELS DE ROUBAIX ET SES CANTONS

Le Comité de l'Union des Sociétés de secours mutuels de Roubaix et ses Cantons, dans sa dernière réunion, a définitivement arrêté le programme de la fête qu'elle organise le dimanche 12 juin prochain, pour commémorer le 25e anniversaire de sa fondation. Nous reviendrons prochainement sur ce programme.

Le Comité a décidé d'inviter au cortège, à la conférence et au banquet, toutes les sociétés de secours mutuels de Roubaix et de ses environs. La conférence et le banquet seront présidés par M. Gaston Roussel, directeur de la Mutualité au Ministère du Travail et de la Prévoyance sociale, assisté de M. le Préfet du Nord et de M. Georges Petit, président de l'Union départementale des sociétés de secours mutuels du Nord.

Les adhésions au banquet, dont le coût est de 20 francs, sont reçues au siège de l'Union des Sociétés de secours mutuels de Roubaix, 46, boulevard Gambetta, à Roubaix, jusqu'au 3 juin, dernier délai.

Le Comité de l'Union espère que tous les mutualistes se feront un devoir de répondre à son appel et qu'ils seront nombreux au cortège, à la conférence et au banquet.

LE BAL DE LA FANFARE « LA PAIX »

C'est samedi prochain, à 21 heures, salle de la rue de l'Hospice, que la Fanfare « La Paix » donnera son grand bal annuel, et pour cette circonstance rien n'a été négligé, le réputé orchestre les As du Jazz-Band y interprétera toutes les danses modernes.

Aussi nous sommes convaincus qu'il y aura foule samedi soir, rue de l'Hospice.

Les personnes qui désireraient des invitations peuvent les retirer aux adresses suivantes : Edouard Demeyer, 10, rue Nain ; Charles Mangin, 130, rue des Longues-Haies ; Lievremont 9 et 11, place Nadaud ; Jules Delay, rue Saint-Pierre, 31 ; Léon Demaar, rue de la Tuilerie, 54 ; et au siège, à « La Paix », 73, Bd de Belfort.

ASSOCIATION DU FRANC AU DÉCÈS

L'Association Syndicale du Commerce et de l'Industrie « Le Franc au Décès » a tenu une réunion de propagande le dimanche 1er mai, salle du Central-Ciné, rue du Vieil Abreuvoir.

Cette réunion était encadrée d'une manifestation artistique, avec le concours du réputé Cercle Molière qui interpréta la délicieuse comédie : « Blanchette ».

Après le premier acte, M. L. Heller, vice-président de l'A. S. C. I., énuméra les bienfaits de l'Association Mutuelle « Le Franc au Décès ». Cette institution, fondée à Paris en 1906, a vaincu les oppositions et les résistances, aussi a-t-elle très rapidement prospéré. Elle a pu, intégralement, verser la prime de dix mille francs aux familles des morts de la guerre. Elle est fière de ses 3.411 adhérents dont 500 appartiennent à la section roubaisienne.

Les Pouvoirs publics ont officiellement reconnu les bienfaits de cette Mutuelle, en faisant chevalier de la Légion d'honneur son président fondateur, M. Grepeert, et en décernant la médaille d'or de la Mutualité au dévoué président de la section roubaisienne, M. Julien Bruneel. Après avoir salué MM. Leroy, Duvivier et Despret, délégués de Lille ; Willerval, Carissimo, Dujardin et Ponchon, de Tourcoing, et le groupe imposant de Roubaix, l'orateur est vivement remercié par M. Bruneel ainsi que les membres de la section parisienne qui l'entourent.

Il espère que cette manifestation portera ses fruits et que des adhérents nouveaux viendront s'inscrire à cette si intéressante Mutuelle.

COMITE DES FETES DE JEAN-GHISLAIN-SACRÉ-CŒUR-CALVAIRE

Les commerçants se sont réunis hier, en assemblée générale sous la présidence de M. Raimbaut et ont décidé à l'unanimité d'organiser avec la subvention municipale, dans leur secteur un grand tournoi gratuit de jeux de dés, chez MM. Debischop, 37 rue de l'Ommelet ; Roussel, impasse Lamarotte 6 ; Delvainquière, place de la Nation ; Delmotte J. rue du Fort ; Canon J. rue des Sept Ponts ; Liagre, 86 rue de la Vigne ; Devos, 81 rue de la Vigne ; Bruloin, 147 rue de l'Ommelet ; Deman, 3 rue Perrot ; Devianne, 237 Grande Rue ; Lorthioir, 81 rue du Duc ; Girod, 129 rue de l'Ommelet ; Scholliard, 163 rue Lacroix.

ECOLE PRATIQUE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE POUR JEUNES FILLES

Le cours de comptabilité public et gratuit qui avait été momentanément suspendu fonctionne à nouveau le vendredi de 19 à 20 h. 30.

Nous rappelons qu'en dehors des cours du soir, des cours de comptabilité, de correspondance commerciale, de modes, de couture, de lingerie, de Pâtisserie, de Puériculture ont lieu dans la journée à l'Ecole Pratique de jeunes filles, place Notre-Dame.

Pour tous renseignements et pour les inscriptions s'adresser au siège de l'Ecole, de 14 à 18 heures.

SERVICE D'HYGIÈNE

L'Administration municipale informe les commerçants intéressés, que l'Entrepôt frigorifique de l'Abattoir fonctionnera à partir de samedi prochain 7 mai.

RETRAITES OUVRIÈRES

Les retardataires de la Perception de Roubaix-Ouest (rue du Chemin de Fer) seront payés à la Mairie de Roubaix, Bureau des Ecoles (rez de chaussée du Bâtiment central) mercredi prochain 11 mai, de 9 heures à 11 h. du matin.

SOCIÉTÉS & COMITÉS

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'AMICALE MONTAIGNE. — Dimanche dernier eut lieu à l'école de la rue Montaigne, la réunion générale de l'Association amicale des Anciens élèves de l'Ecole, sous la présidence de M. Moulard, entouré de MM. Verhoest, secrétaire général ; Behiels, trésorier, et en présence de M. Boidin, le sympathique et actif directeur de l'Ecole.

Cette réunion, à laquelle assistaient plus d'une centaine d'amicalistes, fut des plus brillantes.

M. Verhoest, secrétaire général, donne lecture du rapport moral, et M. Behiels fait un rapide et clair exposé de la situation financière qui est actuellement des plus rassurantes. Ces rapports sont unanimement applaudis par les membres présents.

M. Boidin annonce ensuite que le 24 juillet prochain aura lieu la grande Fête du Trentenaire de la fondation de l'Amicale de la rue Montaigne.

Il fait l'exposé des projets de programme et assure que cette fête qui revêtira un caractère de grande solennité, est assurée du concours de la réputée fanfare « Les Intimes » de Tourcoing, et les Fifres scolaires, ainsi que de la Section de danses de la Fédération des Amicales laïques de Roubaix.

De plus, cette fête coïncidera avec la remise du fanion qui sera acheté avec le produit de la souscription ouverte à cet effet.

A l'issue de la réunion eut lieu une remise de distinctions et récompenses de l'Union des Amicales laïques du Nord : Médaille d'argent à M. Moulard ; médaille de bronze à MM. Verhoest, Deprez et Blickx, et diplôme d'honneur à MM. Couplez, Bassonville et Nolf, et une brillante tombola fut ensuite tirée entre tous les présents.

Comme on le voit, cette belle Association est en pleine activité et nous sommes persuadés que bientôt elle aura retrouvé sa puissante vitalité d'avant-guerre. Ce résultat sera du reste facilement acquis, étant donné le dévouement inlassable dont font preuve les membres de son Comité et tout particulièrement MM. Boidin et J. Rousseau qui contribuent pour une large part à sa prospérité. Sous une telle organisation, le succès de la fête du 24 juillet s'annonce comme certain.

MUTUELLE NADAUD. — Les Commissions administrative et de contrôle se sont réunies le samedi 30 avril et ont réglé l'organisation de l'assemblée générale qui aura lieu le dimanche 15 mai, à 10 heures très précises, salle du Cinéma Sainte-Cécile, rue Saint-Georges. Les sociétaires sont priés d'être exacts à l'heure indiquée.

Les Commissions ont décidé de participer aux fêtes du 25e anniversaire de l'Union des Sociétés de Secours Mutuels, la Mutuelle Nadaud assistera au cortège, MM. E. Leclercq et L. Pollet sont désignés pour recueillir les adhésions au banquet.

Départ des jeunes soldats. — Les Commissions recevront les jeunes soldats des deux contingents, le samedi 7 mai, à 8 h. 30 du soir, au siège, 50, boulevard de Strasbourg. Les pères des jeunes gens sont invités à cette petite fête. Les Commissions se réuniront à 7 h. 30, le même soir, pour la question de la Caisse de réassurance.

Journée des Mères. — Une prime de 500 fr. sera tirée entre toutes les mères (femmes de sociétaires ou adhérentes à la section féminine). Cette prime sera remise au siège, le 22 mai ; une fête sera organisée à cette occasion. Toutes les personnes intéressées sont invitées à envoyer leur nom, 50, boulevard de Strasbourg.

PRÉPARATEURS EN PHARMACIE. — La deuxième réunion des préparateurs en pharmacie de Lille, Roubaix, Tourcoing, aura lieu le dimanche 8 mai, à 10 h. 30, au siège provisoire, café de la Cloche, rue Neuve, à Roubaix, au premier étage. Présence indispensable.

ASSOCIATION DES ANCIENS ÉLÈVES DE L'ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE DES ARTS ET INDUSTRIES TEXTILES. — Voici les heures et dates des réunions :

Comité : Dimanche 8 mai, à 11 heures.

Groupe Beaux-Arts : Dimanche 8 mai, à 15 heures, visite de l'Exposition des Artistes Lillois. Rendez-vous au Palais-Rameau, à Lille.

La réunion de la Commission d'organisation et jury des Artistes Roubaisiens (membres du bureau du Groupe et Commission des Artistes Roubaisiens) aura lieu le lundi 9 mai, à 19 h. 30, au local.

Groupe Teinture : Dimanche 8 mai, à 10 h. 30, visite des importants Etablissements Huileries de Roubaix et d'Odessa. M. Eyo, directeur, a l'amabilité de servir de guide à travers les ateliers.

Réunion à 9 h. 30, à l'hôtel de France, ou à 10 h. 30, rue d'Alger.

Les membres des autres groupes sont cordialement invités.

FÉDÉRATION DES PETITS JARDINS DE ROUBAIX. — Le Comité central de la Fédération des Petits Jardins vient de se réunir à son siège 2, rue de la Gare.

Il a décidé d'organiser pour le dimanche 3 juillet, entre tous les groupes adhérant à la Fédération, un grand concours de jardins qui sera doté de prix nombreux et importants en espèces ainsi que de diplômes.

Les modalités du concours seront communiquées en temps utile aux intéressés.

Quant à la distribution solennelle des récompenses, elle aura lieu en octobre, au cours d'une séance récréative dont le programme dépassera encore en intérêt celui de la fête de l'an dernier qui remporta pourtant un magnifique succès.

CHORALE DELEZENNE. — Ce soir, à 8 heures, répétition générale.

AMICALE DU COQ FRANÇAIS. — Dimanche 8 Mai, Bibliothèque de 10 à 11 heures. Les livres sortis depuis plus de deux mois devront être rentrés pour cette date.

CERCLE ORPHÉONIQUE LES XL. — Aujourd'hui vendredi, à 19 h. 30, salle Dubus, rue du Chemin de Fer, répétition générale.

HARMONIE DE LA SOLIDARITÉ. — Vendredi 6 Mai, à 19 heures précises, répétition générale, soirée d'adieu aux conscrits.

PARTI RÉPUBLICAIN RADICAL ET RADICAL-SOCIALISTE DE FRANCE. — On nous communique : Ce soir vendredi 6 avril, à 8 heures au siège, Café du Centre, 31, Grand'Place, assemblée générale des membres de la section.

AMICALE PHOTO DE ROUBAIX. — Assemblée générale mensuelle au siège vendredi 6 mai, à 20 heures. Tous détails sur l'excursion du 8 Mai. Mont de l'Enclus, y seront donnés par M. Touvea. Voyage en auto-car quelques places sont encore disponibles. Dernier délai d'adhésion à ladite assemblée. Tombolas mensuelle et d'excursion d'Avril.

ASSOCIATION SPORTIVE MICHELET. — Répétition générale vendredi 6 courant, à 7 h. 30. Présence indispensable. Sont spécialement convoqués les sociétaires rentrés du service militaire.

HARMONIE DE LA SOLIDARITÉ. — Vendredi 6 Mai, à 19 heures précises, répétition générale, soirée d'adieux aux conscrits.

ÉTAT CIVIL

Naissances : Roger Van de Wiele, rue de l'Ommelet, 1. — Georges Baussart, place Carnot, 2e cour Baussart, 1. — Pierre Haqueute, de Wattrelos, né Hôpital. — Michel Destriez rue de Tourcoing, 48. — Christiane Guyot, rue Emile Moreau, 47.

Publications : Edmond Kelder, mécanicien de marine et Eugénie Ferlier, s. p. à Tournai. — Alexandre Baty, imprimeur, boulevard de Metz cour Verghote 6 et Jeanne Hennebicq, bobineuse, rue de l'Ommelet, 140. — Victor Huvelle, boucher, rue Jean Goujon, 3 et Marie Levengle, s. p. rue Jean Goujon, 6. — René Detaverrnier, chauffeur d'auto à Wattrelos et Marie Hallart, couturière rue Decrème, 146 bis. — Louis Chemin, peigneur, rue de la Vigne, 83 et Pauline Vandewalle, soigneuse, rue de la Vigne, cour Ghesquière.

Décès : Achille Demeulemeester, 1 an rue d'Estaing, 51. — Elise Devriendt, épouse Bogaert, 70 ans, rue du Vivier, 13, cour Thiers, 2. — Marie Verhoest, épouse Peau, 60 ans, rue Olivier de Serres, 34. — Georges Gaillet, 54 ans rue de l'Industrie, 192. — Joséphine Scimar, 46 ans, épouse Bernard, rue des Fleurs, 36.

ALCOOL de MENTHE DE RICQLÈS

Produit hygiénique indispensable

EXIGER du RICQLÈS

R. C. Seine, 114637

WATTRELOS

Le roman d'un commissaire

Heureux sont les peuples qui n'ont pas d'histoire, et les villes qui s'endorment, le soir, le travail terminé, dans la quiétude et dans la paix. C'est ainsi que sommeillait la Ville de Wattrelos, qui prolonge Roubaix, de telle manière, qu'on ne sait exactement où cette ville commence.

On y travaillait, on y vivait sans histoire, et sans bruit. C'était même un milieu trop tranquille et nous nous demandions, parfois, comment il se faisait que les accidents particuliers aux villes industrielles de son importance, se produisaient partout, sauf à Wattrelos.

C'est qu'elle avait un Commissaire, au moins, si l'on en croit les bruits qui circulent, qui s'entendait, dit-on, comme pas un, pour arranger les affaires qui mettent, par ailleurs, tout sens dessus dessous.

M. Colsenet était ce Commissaire de Police aimable dont l'éponge généreuse passait sur les peccadilles, les effaçant, et qui avait une manière à lui de rendre la Justice. Car il la rendait.

Nommé à Wattrelos, en février 1920, en remplacement de M. Bouladou, M. Colsenet ne tarda pas à être considéré comme un fonctionnaire particulier. Il était jovial, bon garçon, il aimait boire, rire s'amuser, et il jouait.

Toutes les qualités nécessaires et suffisantes pour faire apprécier un fonctionnaire qui, d'habitude est solennel, compassé, fronce les sourcils, et ne plaisante pas avec les Administrés.

Aussi, malgré toutes les histoires qui circulent, M. Colsenet trouve-t-il dans la population wattrelosienne de splendides et courageux défenseurs.

On connait les faits qui lui sont reprochés, nous ne dirons pas qu'il n'y a pas une grande part d'exagération, mais nous ne dirons pas, non plus, que M. Colsenet est un fonctionnaire irréprochable.

La sagesse voudrait que l'enquête judiciaire étant en cours, on s'abstint de tout commentaire : mais allez donc empêcher les langues de parler ! Allez empêcher les ennemis de M. Colsenet d'exercer contre lui leur rancunes et ses amis, car il en a, de le défendre avec autant de passion.

TROP DE QUIÉTUDE

Ville essentiellement ouvrière, et par conséquent sage, Wattrelos, puisqu'il le faut, a un Commissaire de Police. Mais il ne s'y passe pas de choses si graves que la présence de ce magistrat soit indispensable. Ce qui veut dire que M. le Commissaire de Police de Wattrelos n'a pas fort à faire.

A quoi employer son temps ? M. Colsenet se le demanda et comme le pays tout entier vibre des batailles de coqs, M. Colsenet devint un coqueleux. Il devint même un coqueleux acharné, pariant gros, se laissant prendre à ce jeu que le célèbre peintre, Cooghe, a fixé sur une toile remarquable, qui orne un des salons de l'Hôtel de Ville de Roubaix.

Cela ne contraria pas du tout son avancement ; il passait à la première classe par décret du 25 juin 1923, avec effet du 1er juillet 1923, et il était élevé à la classe exceptionnelle, 2e échelon, à compter du 23 novembre 1924, à la suite d'une délibération du Conseil Municipal du 22 août 1924.

Le traitement de M. Colsenet était sérieux ; il pouvait justifier jusqu'à un certain point, les dépenses auxquelles il se livrait. Car, si jouer aux coqs coûte quelque fois, cela aussi rapporte, et l'on ne saurait tenir rigueur à quiconque d'équilibrer ses pertes et ses gains, en pratiquant un jeu particulier, même les combats de coqs.

PETITES HISTOIRES

A la suite d'une série de lettres anonymes où quelques habitants de Wattrelos se plaignaient à M. le Préfet du Nord, des agissements de M. Colsenet, M. le Capitaine Duval de la gendarmerie de Roubaix, fut chargé de conduire une enquête qui, dit-on, est copieuse.

De son côté, la Sûreté générale était saisie et, ainsi que nous l'avons indiqué, M. le Juge d'Instruction, chargé de cette affaire fit appréhender M. Colsenet.

On lui reproche, notamment, d'avoir étouffé certaines affaires pour de l'argent. C'est ainsi qu'une ouvrière ayant dérobé de la laine dans une usine, fut l'objet d'une plainte, de la part de son patron.

M. Colsenet instruisit l'affaire. Il se disposait à transmettre le dossier au Parquet de Lille quand le patron retira sa plainte. L'affaire aurait donc pu être arrêtée, et, en fait, elle le fut. Mais M. Colsenet, faisant appeler l'ouvrière à son bureau lui présenta la situation dans laquelle elle se trouvait et la condamnation qui ne manquerait pas de sanctionner son acte. Il aurait laissé entendre, que, s'il y avait avec le Ciel des accommodements, il pouvait y en avoir avec la police. Il s'informa si l'ouvrière avait des économies, et sur réponse affirmative, il aurait dit : Moyennant le versement d'une somme de 3.000 francs, je me fais fort d'arranger cette affaire.

L'ouvrière, après en avoir délibéré avec son mari, apporta 2.500 francs représentant ses économies, se fit prêter 500 francs pour parfaire la somme, et, on n'entendit plus parler de rien.

Dans notre numéro du 30 avril, nous avons donné des indications sur ce qu'on reproche à M. Colsenet. Depuis, nous avons appris, qu'il rendait lui-même la justice !

Un boucher était-il en défaut ; un laitier additionnait-il son lait, d'eau ; il était facile de tout arranger moyennant rétribution et, ainsi on ne mettait pas en mouvement tout l'appareil judiciaire puisque la sanction suivait immédiatement la faute.

Un honorable commerçant de Wattrelos, avait acheté des arbres en bordure de la frontière. Il ne trouvait pas de bucherons sur le territoire de la commune pour les faire abattre. Mais il en connaissait un qui demeurait à Dottignies. C'était un belge, frappé d'interdiction de séjour ; il ne pouvait se rendre en France.

Ce négociant s'en ouvre à M. Colsenet. Il est facile de s'entendre lui aurait répondu le Commissaire de Police, versez-moi 500 fr. et votre bucheron pourra abattre les arbres sans être inquiété. La somme ne fut pas versée, les arbres furent abattus, car, ils se trouvaient, ainsi que nous le disions, en bordure de la frontière.

Le lundi 21 février, M. Colsenet aurait fait demander à un industriel s'il pouvait disposer de sa voiture automobile pour la semaine suivante : M. le Commissaire de Police devait en effet assister ce jour-là à un combat de coqs à Hellemmes.

Par suite de circonstances indépendantes de la volonté de l'industriel, celui-ci ne put mettre sa voiture à la disposition de M. Colsenet, à l'heure prescrite. Il y eut explication orageuse : Tu m'as fait perdre 1.500 fr. dit le Commissaire à l'industriel, je devais être à Hellemmes à quatre heures, et ayant perdu toute mesure, ayant bu du reste, dit-on, M. Colsenet se serait livré à des voies de fait sur l'industriel.

Tels sont les racontars, les histoires et les vérités qui courent les rues de Wattrelos. Certains, ont juré la perte de M. Colsenet. D'autres s'apprêtent à le défendre.

Puisse la sagesse éviter que les deux camps n'en viennent aux mains !

LES ACCIDENTS DU TRAVAIL. — A l'usine Leclercq-Dupire, Edouard Demey, âgé de 31 ans, meuleur, demeurant rue Dubreuil, 3, a été blessé au pied par la chute d'une pièce de fer, plaie septique du pied gauche, 10 jours de repos. — A la fonderie Desseger Joseph Rodargues, 35 ans, fondeur, demeurant rue Carnot, s'est fait un effort en levant une pièce de fonte, effort de l'épaule droite, 10 jours. — Dans un chantier de l'entreprise Léon Planquart, Théophile Gossaus, 41 ans, manœuvre,

DERNIÈRE HEURE

L'Amérique, seule créancière les autres alliés, débiteurs

Une déclaration de M. Mellon répondant à l'Angleterre

Dans une déclaration qu'il a publiée en réponse à la note du gouvernement britannique, relative aux dettes de guerre, M. Mellon souligne que la lettre que le Secrétaire du Trésor a adressée le 15 mars au Recteur de l'Université de Princeton, n'était pas destinée à constituer une communication directe ou indirecte au gouvernement britannique, comme celui-ci le mentionne inclément dans l'exposé de sa thèse générale.

M. Mellon constate qu'il n'existe aucun désaccord quant aux faits, mais simplement une différence d'interprétation. Il conclut en disant « que lorsque le Gouvernement britannique dit qu'il ne gardera pour lui-même, rien de ce qu'il recevra de ses débiteurs alliés et du Reich, soit au titre des réparations, soit au titre des dettes de guerre interalliées, mais qu'il en consacrera le total à ses obligations envers les Etats-Unis, nous en déduisons que si les Etats-Unis apportaient une nouvelle réduction à la dette britannique envers eux, le gouvernement britannique réduirait d'autant les sommes dues par ses débiteurs.

Il est de toute évidence que le gouvernement britannique ne perdrait rien, ni ne gagnerait rien par une telle transaction, mais la situation du gouvernement des Etats-Unis serait différente, car tandis que le gouvernement britannique est à la fois débiteur et créancier, le gouvernement des Etats-Unis est seulement créancier et chaque dollar que comporte une réduction de la dette, représente une augmentation exactement égale du fardeau de la guerre qui pèse sur les contribuables américains.

Nous avons toujours maintenu et nous maintenons que les dettes contractées envers nous n'ont aucun rapport avec les réparations allemandes ».

Le centenaire du savant Marcellin Berthelot à la Sorbonne

Ce fut une magnifique manifestation hier soir, dans le grand amphithéâtre de la Sorbonne qui a marquée, en l'honneur et à la mémoire de Marcellin Berthelot, l'ouverture de la Souscription pour l'édification de la maison de chimie. Un public d'élite était venu célébrer le centenaire de l'illustre savant et se pressait autour de M. Paul Painlevé, ministre de la guerre, qu'entouraient MM. A. Briand, ministre des Affaires étrangères ; G. Leygues, ministre de la Marine ; A. Tardieu, ministre des Travaux Publics ; Bokanowski, ministre du Commerce ; Philippe Berthelot, Bouju, préfet de la Seine ; Morin, préfet de police ; le Corps diplomatique et de nombreuses personnalités.

Le Ministre de la Guerre prit le premier la parole, puis un émouvant hommage fut, tour à tour, adressé au Créateur de la synthèse chimique, par MM. Matignon, membre de l'Institut ; Moureu, au nom du Comité National des Chimistes ; Bertrand, au nom de la Fédération Nationale et d'Association de chimie ; Alp. Ranc, au nom de l'Union Nationale des anciens Elèves de l'Ecole de chimie ; Flenront, du Syndicat National des ingénieurs chimistes ; Barthet, au nom de l'Association générale des Syndicats pharmaceutiques de France ; le docteur Decourt, au nom de l'Union des Syndicats médicaux de France ; Daudet, au nom de la Fédération des Associations Régionales ; P. Richemond, au nom de la Confédération générale de la Production française ; Ricard, au nom de la Confédération Nationale des Associations agricoles ; Decros, au nom de la Fédération Nationale des Maires ; H. Simon, au nom de la Fédération Nationale de la Presse. Très applaudis, les orateurs furent unanimes à dire que le plus sûre et la plus noble façon de célébrer le Centenaire de Marcellin Berthelot est d'édifier une Maison de la Chimie qui permettra de donner tout son essor à la science du Maître de qui l'Humanité entière garde un souvenir reconnaissant.

Empêché au dernier moment de se rendre à la Sorbonne, M. Poincaré, président du Conseil, avait chargé M. A. Tardieu de lire son discours, qui a été chaleureusement applaudi.

Un concert vocal et instrumental a donné une note d'art à cette belle manifestation en l'honneur de la science et de l'un de ses plus grands serviteurs.

EN DEUX LIGNES

Paris. — MM. Monmousseau et ses co-détenus ont renoncé à faire la grève de la faim.

La Havane. — Explosion fabrique poudre Las Vegas, 14 ouv. tués, centaine autres blessés.